



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers

Séance du 27 juin 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER
Tél. :01.34.25.24.26.
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

Avis sur le PLU arrêté de la commune de Charmont

La commune de Charmont a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 9 mars 2018. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 27 juin 2018.

La commission s'est prononcée sur les règles de constructibilité des zones A et N.

La CDPENAF a émis **un avis favorable**.

La présidente de la CDPENAF

Sylvie PIERRARD